

720 - Sécurité des biens et personnes

720 - Sécurité des biens et des personnes

Propositions financières - Budget primitif 2020

CD/2019/125

Service chef de file :

L - Mission aménagement, développement et emploi

Résumé :

Dans le cadre de la politique en faveur de la sécurité des biens et personnes, le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Départemental de décider des inscriptions budgétaires relatives d'une part, à la contribution départementale au budget du SDIS et à la participation au fonctionnement du bateau pompe transfrontalier Europa 1 d'autre part.

Récapitulatif des montants proposés en dépenses par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2019	Projet Budget Primitif 2020
D	72010	F	Incendie et secours	31 300 578,70	31 613 384,49
D	72020	I	Gendarmeries	107 178,13	
			TOTAL	31 407 756,83	31 613 384,49

Proposition de contingent départemental attribué au SDIS pour 2020

Le contingent départemental attribué chaque année au SDIS couvre 40% du coût de ce service public. Principal financeur du SDIS, le Département a le souci constant d'améliorer la sécurité des habitants sur tout le territoire et de promouvoir l'engagement citoyen.

Pour 2020, il est proposé d'inscrire des crédits à hauteur de **31 593 384,49 €** pour la contribution départementale au budget du SDIS, soit une augmentation de 1%, comme en 2019. Cette évolution est prise en compte par le conseil d'administration du SDIS dans le cadre de sa délibération du 15 octobre 2019 relative à l'évolution prévisible des ressources et des charges pour l'exercice 2020.

L'effort financier du Département du Bas-Rhin matérialise le partenariat fort qui unit les deux institutions et vise à poursuivre la modernisation du SDIS en particulier concernant les chantiers suivants :

- une contribution remarquable à l'apprentissage de la citoyenneté avec l'organisation de séances de sensibilisation aux gestes qui sauvent pour les collégiens, l'objectif étant de couvrir 75% des établissements cette année scolaire, et 100% l'année prochaine ;
- la promotion du volontariat par l'ouverture du recrutement et de la formation initiale des sapeurs-pompiers volontaires à tous les habitants de Strasbourg ;

- la mise en œuvre en 2020 de mesures en faveur des ressources humaines, lesquelles comprendront un renforcement des effectifs dans les centres où la disponibilité opérationnelle est insuffisante pour faire face à une activité croissante ;
- le programme d'aménagements visant à réduire le coût des locations et à améliorer l'efficacité des services (Prisme 2 et 3, nouvelle caserne de Sélestat, réhabilitation et restructurations à Val de Moder, Benfeld et Obernai). L'adaptation des vestiaires vise à favoriser la féminisation du métier ;
- le développement par le SDIS d'une Académie des risques à dimension transfrontalière ;
- l'expérimentation de NexSIS, le futur système unifié de gestion opérationnelle du ministère de l'intérieur (centres de traitement des appels et coordination des secours) en vue d'une migration en 2021.

L'activité opérationnelle du SDIS 67, c'est aussi au quotidien une intervention toutes les 6 minutes dont deux sur trois concernant un secours à personne. Cette activité a augmenté de 25,8% en 2018 pour atteindre 87 982 interventions sur l'année.

Proposition de participation financière au Groupement Local de Coopération Transfrontalière Europa 1

En application de l'article L.1115-1 du CGCT, il est proposé d'inscrire, comme pour les années précédentes, le montant statutaire de **20 000 €** pour le fonctionnement du bateau-pompe dont le budget total est de 80 000€ (hors dépenses de personnel assumées directement par les services d'incendie français et allemands).

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2020 de l'axe d'intervention 720 - Sécurité des biens et personnes.

Strasbourg, le 27/11/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY